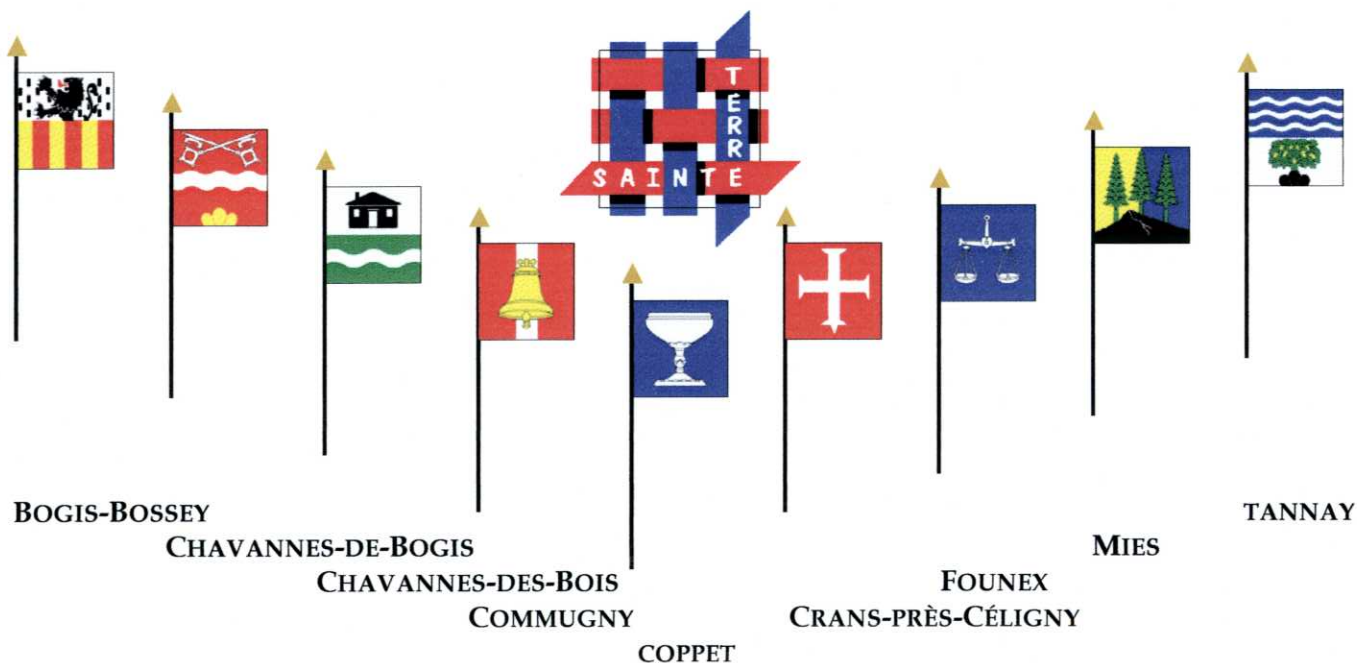


CHARTRE DES NEUF COMMUNES DE TERRE-SAINTE



1. Reconnaissant les liens profonds qui unissent depuis des décennies les neuf communes de Terre-Sainte, les Municipalités des dites communes souhaitent encourager le développement de toutes formes de collaborations visant à améliorer la qualité de vie des habitants des neuf communes, tout en maîtrisant l'aspect financier des activités concernées.
2. Les activités en question concernent les domaines suivants :
 - ✗ Aménagement du Territoire
 - ✗ Culture
 - ✗ Environnement
 - ✗ Enseignement
 - ✗ Equipements collectifs
 - ✗ Image de marque de Terre-Sainte
 - ✗ Loisirs
 - ✗ Ouverture aux régions voisines
 - ✗ Ressources humaines
 - ✗ Sécurité
 - ✗ Services publics
 - ✗ Social
 - ✗ Sports
 - ✗ Tourisme
3. Pour promouvoir au développement de ces activités et de ces infrastructures, les Municipalités recommandent de maintenir, de renforcer et de développer toutes formes d'associations et de collaborations entre les neuf communes de Terre-Sainte.

4. A terme, les Municipalités de Terre-Sainte se doivent d'imaginer et de promouvoir la manière dont nos neuf communes pourraient être structurées dans le futur, ceci compte tenu de l'évolution de notre société et dans le but d'une gestion soucieuse de préserver les particularités locales, mais aussi la plus efficace possible.

Charte rédigée lors de l'Assemblée Extraordinaire des
Syndics de Terre-Sainte datée du vendredi 29 juin 2001

*Adoptée par les Communes de Terre-Sainte en l'année 2002, cette charte est ratifiée lors
de la journée officielle de Terre-Sainte au Pavillon Vaudois en date du 28 septembre 2002.*

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :
Baptiste Colletti



La Secrétaire :
Marianne Bigler

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :
Pierre Stampfli



La Secrétaire :
Chantal Bornet

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :
Raymond Golaz



La Secrétaire :
Liselotte Ramseyer

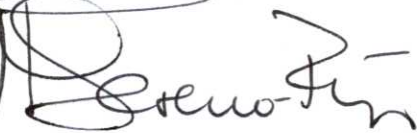


AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :
Denis Hermanjat



La Secrétaire :
Nicole Sereno-Régis



AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :
Jean-Pierre Deriaz



Le Secrétaire :
Jean-Paul Piwowarczyk



AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :
Gérald Bussy



La Secrétaire :
Danielle Dhaud

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :
Georges Binz



La Secrétaire :
Claudine Paquier

pp.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :
Patrice Engelberts



La Secrétaire :
Yolaine Hernach

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :
William Mühlemann



La Secrétaire :
Catherine Gandolfi